
LA

Semaine Religieuse

DE ——— MONTREAL

Sommaire

I Ordo des fidèles. — II Solennités de titulaires. — III Correspondance romaine. — IV Officiel. — V Ordination. — VI La laïcisation. — VII Chronique sherbrookienne. — VIII Société d'une messe. — IX Retraite sacerdotale mensuelle. — X Apostolat de la prière. — XI Aux prières.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 16 octobre

Fête de la Pureté de Marie, *double majeur* ; mém. du 21e dim., préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de Ste Hedwige et du dim.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 23 octobre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-Luc et de Saint-Viateur, (Outremont).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité des titulaires de Saint-Luc (Curran) et de Saint-Viateur (South Indian).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité des titulaires de Saint-Luc (Vincennes) et de Sainte-Ursule.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Sainte-Hedwige (Clifton).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Fête du titulaire de Saint-Rédempteur.

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Solennité du titulaire de Sainte-Marie-Salomé.

AUX PRIÈRES

Mgr Georges-Elzéar Brochu, décédé à Southbridge, E.-U.

M. le chanoine J.-R. Ouellette, décédé à Saint-Hyacinthe.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 15 septembre, 1904.

LES grosses chaleurs de l'été commencent à faire place à une température plus douce, mais encore éternante. Nous approchons de l'équinoxe ; et le passage du soleil d'un hémisphère dans l'autre ne se fait point sans des bouleversements atmosphériques plus ou moins marqués. Vents violents, *scirocco*, pluies, indiquent cette transition toujours peu agréable. Puis la saison se remet et quand les pluies sont passées, la vie reprend son cours. Cette période est tellement caractéristique que lorsque les Congrégations romaines renvoient une affaire, au lieu de dire : *post vacationes*, elles disent : *post aquas*, c'est-à-dire après les pluies de l'automne. On devrait dire après les vacances ; mais celles-ci n'existent virtuellement plus, comme je l'écrivais l'autre jour : tous les bureaux resteront ouverts, seules les réunions plénières des cardinaux n'auront pas lieu. Les affaires courantes continuent donc à s'expédier ; les plus graves sont renvoyées, mais leur gravité même exigeant de l'étude et une sérieuse maturité elles ne sauraient se plaindre de ce retard.

— La liste des canonisations et des béatifications est définitivement arrêtée : la voici.

Le pape donnera la préséance à la double canonisation qui se fera à Saint-Pierre, le 11 décembre. Elle comprendra le Bienheureux Alexandre Sauli et le Bienheureux Gérard Majella. Le premier issu d'une noble famille milanaise entra tout jeune chez les Barnabites et devint général de son ordre. Il fut sacré, par saint Charles-Borromée, évêque d'Aleria, siège assez obscur de la Corse (1571), où il resta vingt ans et fonda le séminaire. De là, ses vertus ayant attiré sur lui l'attention de Grégoire XIV, il fut transféré à Pavie (1591), où il mourut le 11 octobre de l'année suivante. Benoit XIV le béatifia le 23 avril 1743, et sa cause subit plus d'un siècle d'interruption. Reprise ces temps derniers, elle vient heureusement d'aboutir.

— Avec lui Pie X élèvera aux suprêmes honneurs que l'Eglise puisse accorder à un homme sur la terre un pauvre frère lai de la Congrégation du Saint-Rédempteur, si humble et si obéissant pendant sa vie

dé
ho
Po
lul
cor
qui
mai
les
leur
Sain
après
trou

—
Aga
juill
y pré

et dont Dieu a illustré le tombeau par tant de miracles. Né en 1726, Gérard Majella mourut à l'âge de 29 ans et 6 mois en juin 1740, appelé par la Sainte Vierge qui était venue par sa présence adoucir les affres de ce terrible passage. Les deux canonisations se feront, selon l'usage, ensemble, pour diminuer les frais considérables que doit supporter la postulation.

— Viendront ensuite les béatifications. La première, assignée au 18 décembre, sera celle du Vénérable Gaspar del Buffalo, qui naquit le 16 janvier 1786 et mourut le 28 décembre 1837. De famille romaine (la maison del Buffalo a donné son nom à une rue) il est resté très populaire dans la Ville Eternelle, et il existe encore des vieillards qui se rappellent l'avoir vu dans leur enfance. Deux choses, outre la sainteté de sa vie, avaient attiré l'attention sur lui. La première, la fondation de l'institut des Missionnaires du Précieux-Sang, qui s'est répandu non seulement en Italie mais en Amérique, en Afrique et en Asie. La seconde, le culte spécial, la dévotion toute particulière qu'il avait pour le sang divin de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Quand Pie IX, le 10 août 1849, a étendu à toute l'Eglise la fête du Précieux-Sang, il n'a fait que suivre le puissant mouvement donné à cette dévotion par le Vénérable Gaspar del Buffalo.

— Deux groupes de martyrs seront aussi couronnés, les uns le 27 décembre ; les autres, le 1 janvier. Les premiers sont des martyrs hongrois. Marc Crisain était chanoine de Gran (Hongrie) ; et Etienne Pongracz avec Melchior Grodecz, prêtres de la Compagnie de Jésus, lui avaient été adjoints pour défendre dans la ville de Cassow la foi contre les hérétiques. Ceux-ci ne pouvant résister à l'Esprit-Saint qui parlait par leur bouche, commencèrent par les enfermer dans leur maison, leur interdisant toute communication avec le dehors pour les faire mourir de faim. Mais trouvant ce supplice trop long pour leur haine, ils les prirent la veille de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge (7 septembre 1619), leur firent subir d'atroces supplices après lesquelles ils les jetèrent dans un égout. Le lendemain, les trouvant encore vivants, ils leur tranchèrent la tête.

— Les seconds appartiennent à l'ordre des Capucins et à la France. Agathange, de son nom François Nourrit, naquit à Vendôme le 31 juillet 1598, entra chez les Capucins et fut envoyé en Ethiopie pour y prêcher la foi. On lui donna pour compagne Consall Val Lopez

Netto, qui, malgré son origine portugaise, était né à Nantes le 15 janvier 1607. Arrivés à Gondar, en Abyssinie, ils furent pendus à un arbre ; et comme la mort tardait à venir, furent ensevelis sous un tas de pierre, le 7 août 1638.

—Le troisième groupe (des béatifiés) est formé par deux curés : l'un dont la renommée est universelle, le Vénérable Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars ; l'autre un Augustin, Etienne Bellesini, curé de la paroisse de Genazzano, dans le diocèse de Palestrina, près de Rome. Il est inutile de parler du premier dont la vie et les vertus sont trop connues. Mort le 4 août 1859 sa béatification aura lieu le 8 janvier 1905, 40 ans après son trépas ; et on a dû demander dispense du décret d'Urbain VIII, en vertu duquel on ne peut béatifier un Serviteur de Dieu que 50 ans après son décès. Inutile d'ajouter que Pie X a bien volontiers accordé cette dispense. On a dit que Pie X s'était une fois confessé à ce saint curé. Mais ce n'est point exact ; le pape n'est jamais allé en France, le curé d'Ars n'est point descendu en Italie, d'où il suit que cette rencontre est impossible.

— Etienne Bellesini appartient par sa naissance (25 novembre 1774) au Tyrol autrichien. Il entra à l'âge de 17 ans chez les Augustins, fit ses études en Italie et rentra dans le Tyrol. Les ordres religieux ayant été supprimés en Autriche, Etienne y resta comme prêtre séculier, s'occupant de ministère jusqu'à ce que son ordre fut reconstitué par Pie VII dans les Etats pontificaux. Il quitta alors l'Autriche pour reprendre le froc. La vie commune stricte ayant été rétablie à Genazzano en 1826, Etienne demanda comme une grâce d'y être admis et fut choisi quatre ans après comme curé de la paroisse. Il mourut le 2 février 1840, admiré de tous pour son amour des pauvres, son zèle de la gloire de Dieu, et son dévouement pendant l'épidémie cholérique de 1839 où, malgré son âge, il se donna à tous, et consuma dans l'exercice de la plus ardente charité le peu de forces qui lui restaient. Sa béatification aura lieu le 15 janvier.

C'est par lui que se termineront ces belles fêtes. Mais déjà la Sacrée Congrégation des Rites en prépare d'autres, Dieu ne se lassant pas de donner à son Église des saints et des martyrs.

Rome, 22 septembre 1904.

— Les dépêches vous ont parlé du congrès de la Libre-Pensée à Rome et des grèves qui ont eu lieu dans toute l'Italie. Naples, Turin,

Milan, Gènes ont vu des scènes qui font honte à une nation civilisée ; mais on ne les a connues que lorsque tout était à peu près terminé, le gouvernement ayant prudemment retenu toutes les dépêches qui de près ou de loin parlaient de ces émeutes. Quant au téléphone, il n'y a rien à en dire, le gouvernement avait fait savoir que les fils étaient interrompus. Il ne fonctionnait que pour son usage.

— L'opinion générale est que M. Giolitti, véritable chef du gouvernement, pris entre la crainte de l'extrême-gauche et ses devoirs de gouvernant, a été au-dessous de la moyenne. A Gènes, où tout était sens dessus dessous, après plusieurs demandes restées sans réponse, il envoya ce télégramme que l'oracle de Delphes aurait pu lui envier : « Dans les limites du possible défendez l'ordre en respectant la liberté ». En langage clair cela voulait dire : défendez mon portefeuille contre les républicains qui veulent me l'arracher. L'ordre n'était rien, le portefeuille était tout.

— Le congrès de la Libre-Pensée aurait été libre d'agir comme il l'aurait désiré, si les éléments républicains ne s'y étaient point mêlés pour en faire une chose à eux. La franc-maçonnerie était groupée avec le gouvernement et les monarchistes libres-penseurs ; les socialistes et les républicains formaient un parti nettement opposé au premier. C'est à l'introduction de cet élément, que l'on ne s'était pas attendu, que sont dues les énormes précautions de police prises par le gouvernement. Les libres-penseurs allant en cortège à Porta Pia furent encadrés de gendarmes et de troupes qui étaient loin d'être une escorte d'honneur, mais l'indication de mesures éventuelles de prudence. Rien ne se produisit, sauf quelques cris anticonstitutionnels que les commissaires de police feignirent de ne pas entendre. Il est certaines circonstances où il fait bon ne pas avoir l'ouïe trop fine. Le soir, à la fin de la séance générale, un groupe demanda la parole. On a dit qu'il s'agissait de démocrates chrétiens, la vérité est différente. Un certain nombre de catholiques avait réussi à se faufiler dans les rangs des congressistes et fit une motion pour qu'il fut loisible à quiconque, même aux catholiques, de suivre paisiblement leur façon de pensée. On ne s'attendait point à celle-là. M. Fournement, après avoir brusquement refusé la parole, s'empressa de se couvrir et de déclarer la séance levée. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement : on venait de faire une motion de liberté.

— Vous avez dû remarquer un communiqué, (bien que le mot soit trop fort) mettons une remarque de l'*Osservatore Romano*, à propos d'un article de la vaillante *Semaine de Cambrai* et que la *Vérité Française* avait rapportée. Le communiqué portait sur les intentions de M. Marc Sangnier que les journaux ci dessus auraient défigurées, et l'*Osservatore* apportait en preuve les paroles mêmes de M. Marc Sangnier devant le Souverain-Pontife. On pourrait en dire long sur ce petit épisode. Littéralement, M. Sangnier n'a pas voulu dire autre chose que ce qu'il a dit. Pour qui sait lire, pour qui est habitué à la rhétorique, l'expression finale dépassait l'expression immédiate de la pensée. L'*Osservatore* au fond se borne à dire : « Le pape n'a point eu à refuser à M. Marc Sangnier une approbation que celui-ci n'avait point demandée ». C'est très vrai, et c'est une constatation de plus qui a son importance ; mais il est presque aussi vrai que si elle avait été formellement demandée, elle aurait été de même refusée. Et c'est, je crois, en dernière analyse, la conclusion de l'incident.

DON ALESSANDRO.

OFFICIEL

Nous sommes en mesure d'annoncer que les personnes qui ont fait leur jeûne du jubilé en se servant de biscuits *soda* ne sont pas obligées de le recommencer.

Cependant il ne faudra pas, à l'avenir, faire usage de ces biscuits pour ce jeûne.

ORDINATION

Dimanche, le 2 octobre, dans la cathédrale de Montréal, Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, a conféré la tonsure et les ordres mineurs à M. l'abbé Jérémie Cronin, du diocèse d'Alton, l'ordre sacré du diaconat à M. l'abbé Héliodore Valois, du diocèse d'Ogdensburg.

cc
g'
ca
sal
M.
mé
I
auj
Coi
I
aus
rétr
mod
te u
M
para
van l
prise
Le
coup
pléme
nistra
A l'

LA LAICISATION

NOUS lisons dans le *Publicateur* de Béziers, en France :
Cela va mal à l'hôpital mixte de notre ville.

La gestion de ce grand établissement hospitalier est si compromise, que l'on refuse l'entrée aux malades, quelle que soit la gravité de leur état.

Les défenseurs des laïciseurs essaient de donner le change et ils cachent la vérité, lorsqu'ils disent que la place fait défaut.

C'est faux : de nombreux lits sont inoccupés et il existe même une salle tout entière qui est vide. Que sont devenues les promesses de M. Suchon qui, sans avoir jamais mis les pieds à l'hôpital, avait affirmé que la laïcisation ferait réaliser une économie.

« Avec moins de personnel, disait-il, les services seront assurés ».

L'événement n'a pas tardé à lui infliger le plus cruel démenti. Et aujourd'hui que le voilà maire, et par conséquent président-né de la Commission des hospices, il pourra s'en rendre compte de « visu ».

Le personnel qui a remplacé les Sœurs des services divers est aussi nombreux et peut-être plus qu'avant la laïcisation ; et comme la rétribution qui lui est allouée est trois et quatre fois supérieure à la modeste indemnité dont se contentaient les Sœurs, de ce chef il résulte un excédent de dépenses considérable.

Mais ce n'est pas tout. Il y a le gaspillage qui sévit à l'hôpital, car paraît-il, la surveillance effective n'y existe presque pas, tout va à vau l'eau. Aussi cette déplorable gestion réserve les plus grandes surprises.

Les dépenses prévues au budget sont déjà dépassées et de beaucoup ; et le conseil municipal sera appelé fatalement à voter un supplément de dépenses pour couvrir les bévues de ces impropres administrateurs.

* * *

A l'hôpital de Bordeaux, la directrice des infirmières laïques a dé-

posé une plainte contre ses subordonnées, déclarant que ces demoiselles se moquent d'elle, qu'elles sortent le soir, vont au théâtre, rentrent tard, font du bruit en caquetant dans les couloirs et troublent le repos des malades.

Elles chantent après minuit la chanson en vogue : *Viens, Poupoule !* Aux recommandations qui leurs sont faites, elles répondent avec peu de respect.

La directrice se plaint également qu'elles sont trop familières avec le personnel de l'hôpital.

Ses plaintes ne sont pas écoutées. Le docteur Lande, maire de Bordeaux, l'accuse de *ne pas savoir se plier aux mœurs françaises.*

Finalement, la majorité de la Commission des hospices, composée des docteurs Lande, Dupeux, Langa, de MM. Dubosc et Preller, a décidé que la directrice, Mlle S..., sera immédiatement remplacée.

* * *

Un lecteur du *Matin* envoie à ce journal parisien, très peu clérical, un document curieux : c'est le compte rendu officiel d'une œuvre de bienfaisance laïque qui est administrée par un ancien fonctionnaire.

Sa caisse est alimentée par les dons de près de deux mille personnalités de l'aristocratie parisienne.

Or, voici comment l'argent a été employé pendant le dernier exercice :

Personnel des bureaux, 18,255 fr. ; frais d'enquêtes, 9,736 fr. 40 ; comptabilité, 3,600 fr. ; recherches d'emplois, 3,000 fr. ; frais de bureau et imprimés, 6,126 fr. 50 ; loyers, impôts, chauffage, etc., 10,235 fr. 80 ; frais d'administration des œuvres affiliées, 3,000 fr. —
Total, 53,953 fr. 70.

L'œuvre en question a donc dû dépenser près de 54,000 fr. pour être en état de répartir utilement entre les malheureux l'argent que lui confient les personnes charitables.

On voit tout de suite que ce n'est pas une petite affaire que d'exercer la charité laïque.

Et voici le *total* des sommes que cette organisation formidable lui a permis de distribuer l'année dernière :

Secours, 1,999 fr. 20 ; rapatriements, 2,474 fr. — En tout 4,473 fr. 20.

Dépenser 54,000 fr. pour en donner moins de 5,000 aux pauvres, c'est le *comble* de l'administration de la charité.

* * *

On lit dans l'*Echo de Notre Dame de la Garde*, de Marseille :

Les séances de la Commission des hôpitaux de notre ville nous apprennent des détails si intéressants, qu'il est question d'établir pour elles une sorte de huis-clos. Le compte rendu sera expurgé, dit-on, avant d'être communiqué à la presse, *ad usum delphini*.

Le peuple-roi n'a sans doute pas atteint sa majorité, puisque ses prétendus amis le traitent à l'égal des Dauphins de France.

Saisissons, en attendant, quelques indiscretions.

A la séance du mercredi, 6 juillet, M. Dufour proteste contre les faits suivants :

« Hier soir, mardi, à 8 heures, dit-il, une dizaine d'hospitalisées se sont rendues dans la cour d'honneur et se sont livrées à des manifestations bruyantes, accompagnées de chants obscènes, témoignant ainsi de leur joie pour la fermeture de la chapelle ; alors qu'on empêche d'autres hospitalisées de professer entre elles leurs sentiments religieux, sans bruit, dans leur chambre.

« De plus, parmi les objets qui ornent la chapelle de l'Asile, un grand nombre proviennent de dons particuliers faits par des hospitalisées ou par des bienfaiteurs qui protestent aujourd'hui contre l'enlèvement des dits objets.

« M. Dufour signale, en outre, certain gaspillage qui se pratique dans la lingerie de l'hospice de Sainte-Marguerite. Il obtient ensuite la révocation d'un infirmier surpris récemment en état d'ivresse et qui fut reconnu ensuite comme alcoolique. Enfin, il s'élève contre l'abus auquel se livrent les infirmiers externes qui continuent, en cachette, à prendre leur repas à l'hospice, malgré les règlements très formels à ce sujet. »

Le docteur Queyrel signale le cas d'une hospitalisée victime de chantage et d'escroquerie. L'affaire est renvoyée au parquet.

M. Philémon Gras, dans le même ordre d'idées, a rappelé qu'il y a deux mois des faits d'immoralité dont une infirmière de la Conception s'était rendu coupable furent signalés. M. Gastinel se chargea de l'enquête. Depuis ce temps, ce délégué a négligé de déposer son rapport et, paraît-il, la séance d'immoralité continue.

Quel dommage si nous allions être privés de pareilles révélations !

* * *

Enfin, voici, dit le *Cri de Paris*, dans quelles poches vont s'engouffrer les dépouilles des congrégations, dépouilles que M. Waldeck-Rousseau et autres avaient solennellement promises aux retraites ouvrières.

« Les liquidateurs désignés par le gouvernement et les avocats choisis par les liquidateurs s'attribuent, pour le moindre acte de procédure, des honoraires fantastiques. L'autre jour un avocat recevait 5,000 francs, pour s'être présenté simplement à un référé. On cite, au Palais, des chers maîtres dont la fortune rapide est un miracle.

« D'obscurs secrétaires des ministres se trouvent pourvus de dossiers qui deviennent des cornes d'abondances. Le secrétaire du garde des sceaux, par exemple, a passé soudain de la gêne à l'opulence... Il serait contraire aux règlements des bandes bien organisées que les chefs n'eussent point de part au butin des subalternes.

« Les biens nationaux confisqués par la révolution furent accaparés par une classe assez restreinte de spéculateurs.

« Cette fois-ci la dépouille des congrégations dissoutes est usurpée par une petite clique de politiciens, hier affamés, demain millionnaires. »

C'est bien ce qu'on avait prévu et dit maintes fois dès avant le vote de la loi de 1901.

Le scandale n'en est pas moins répugnant.

Et la laïcisation se montre bien telle qu'elle a toujours été et sera toujours au fond.

CHRONIQUE SHERBROOKIENNE

NOUS sommes au jour de la fête de saint Michel-Archange, le titulaire de l'église cathédrale de Sherbrooke. Si au ciel, sans doute, la solennité est joyeuse pour célébrer l'antique victoire du noble vainqueur de Satan — l'orgueilleux Lucifer — ; sur notre terre, le jour de fête est plutôt triste et sombre. Il pleut. Les jolies feuilles, toutes rouges et dorées, de nos arbres nombreux se souillent et se salissent sur le sol des rues ruisselantes. D'ailleurs la solennité de la Saint-Michel est renvoyée au dimanche, et, ce jour de jeudi, personne, à moins d'y réfléchir, ne sentirait en joie de fête.

Aussi bien, les joies ne sont guère pour ici-bas. C'est là-haut, au ciel du Bon Dieu, que nous comprendrons clairement ce que maintenant nous n'apercevons qu'à travers une énigme : *Nunc in enigmate*. C'est au pays des anges, que le cri magnifique de saint Michel aura pour nous tout son sens : *Quis ut Deus ?* Qui est semblable à Dieu ?

Il reste vrai que le patronage du chef de la milice angélique convient admirablement à une église cathédrale, et que son cri de confiance en Dieu : *Quis ut Deus* — brille d'une façon significative, quand il s'inscrit en lettres d'or au blason d'un évêque.

* * *

Mgr l'évêque de Sherbrooke a voulu procurer à ses diocésains l'occasion de faire un pieux voyage à l'un des sanctuaires aimés de la Vierge Marie, en notre pays : Notre-Dame-du-Cap.

Le 12 octobre prochain, Son Excellence le Délégué apostolique, au milieu de splendides fêtes et sans doute d'un grand concours du clergé et du peuple, couronnera, là-bas, non loin des Trois-Rivières, sur les bords de notre grand fleuve, au Cap, une statue de Notre-Dame du Rosaire. Cette cérémonie de couronnement se fera au nom du pape Pie X.

« Le diocèse de Sherbrooke, écrit Monseigneur à ses prêtres (23 septembre), aura-t-il, en ce jour mémorable, ses représentants aux pieds de la statue miraculeuse de Notre-Dame-du-Cap ?

..... « A cette fin, continue Sa Grandeur, j'ai organisé, sur le plan de celui que nous faisons chaque année à Sainte-Anne-de-Beaupré, un grand pèlerinage diocésain au Cap-de-la-Madeleine ».

Mgr l'évêque invite spécialement MM. les curés à accompagner leurs paroissiens. Il dira la messe du pèlerinage lui-même aux intentions des pèlerins.

Le départ de Sherbrooke s'effectuera le 11 octobre prochain, à 9 heures du soir.

* * *

Le mardi, 6 septembre, dans l'après-midi, Mgr LaRocque, entouré d'un nombreux clergé et d'une foule relativement considérable de citoyens, bénissait à Cookshire, la pierre angulaire de la future église, en construction.

M. l'abbé Martin, curé de Lennoxville, prêcha en français et Monseigneur adressa lui-même la parole en anglais.

* * *

Les œuvres catholiques progressent toujours dans nos *Cantons*. Non seulement les constructions vieilles font place à des édifices plus spacieux et plus riches ; mais encore les paroisses se divisent et de nouvelles églises vont porter la vie à des groupes importants de Canadiens-français.

C'est ainsi, qu'à cette époque des changements ecclésiastiques, M. l'abbé A. Gervais prenait, ces jours-ci, possession de la nouvelle cure de Saint-Wilfrid-de-Barnston.

* * *

Mais la bonne Providence ne nous ménage pas l'épreuve non plus. Témoin cet incendie de Saint-Julien-de-Wolfestown, dont je parlais dans ma dernière chronique.

J'y reviens parce qu'on m'a raconté, à son occasion, une touchante anecdote.

Au moment où l'église de Saint-Julien brûlait, M. le curé Coté était absent, retenu quelque part, dans la campagne, auprès d'un malade. Déjà le feu avait fait des dégâts considérables, la couverture de l'église était en flammes et le clocher était tombé dans un fracas sinistre, quand quelqu'un pensa à sauver le *Saint-Sacrement*.

Mais qui irait ouvrir le Tabernacle ? Ces braves gens, pleins de foi, se répétaient la parole du centenier : *Seigneur, je ne suis pas digne ! — Domine non sum dignus.*

L'hésitation ne dura qu'un instant. On eut tout de suite, par je ne sais quel raisonnement de foi instinctive, cette idée que pour s'approcher de Dieu et le toucher il fallait des mains pures, des mains d'enfant. On alla donc quérir une fillette de cinq ans — Yvonne Fréchette.

Un jeune homme la porta à travers la fumée jusqu'au Tabernacle. Elle-même, la petite, ouvrit le Tabernacle et prit les vases sacrés dans ses petites mains roses. Et quand, tout émue et *épeurée*, elle sortit sur la place, la foule des croyants se jeta à genoux, comme l'on fait pieusement, dans nos campagnes chrétiennes, lorsque M. le curé porte le Bon Dieu à quelque malade.

Voilà, ce me semble, une solution pratique qui fait honneur à l'esprit de foi des chrétiens de Wolfestown. Un casuiste distinguerait peut-être ? Il eut été mieux de choisir un garçon ? Soit. Mais toujours est-il qu'on a choisi pour porter Jésus des mains pures, des mains de vierge, des mains d'enfant.

* * *

Le cher curé Coté, on avait médité de fêter précisément cette année sa vingt-cinquième année de *cure* ou de gestion paroissiale à Saint-Julien. Pour tous les paroissiens les *noces d'argent* se sont endeuillées. Fatigué et un peu vieillissant, M. l'abbé Coté a aimé mieux, avec l'avis de Monseigneur, aller prendre charge de la paroisse de Saint-Adolphe-de-Dudswell que de s'occuper de la reconstruction à Wolfestown. C'est le jeune curé de Saint-Adolphe, M. l'abbé Bussières, qui succède à M. Coté.

* * *

Le samedi des *Quatre-Temps*, M. l'abbé Picard, étudiant en théologie, a été promu au diaconat. M. l'abbé doit être ordonné prêtre dimanche, le 2 octobre, dans sa paroisse, à Stratford.

Comme l'ordination de samedi dernier était à une heure assez matinale, peu de personnes assistaient à la cérémonie, laquelle a eu lieu dans la vieille cathédrale. L'église déserte et à moitié dans l'ombre offrait je ne sais quel aspect de mystère et de profondeur. La voix du prélat (Mgr LaRocque), scandant le latin, à l'italienne, résonnait basse et émouvante : *Scis illum esse dignum ?* Eh ! Qui donc jamais sera digne d'un pareil ministère ? Le diaconat, puis la prêtrise : c'est le joug et le fardeau de Dieu. L'humaine fragilité ne saurait l'accepter sans trembler.

Au jeune confrère qui sera, paraît-il, vicaire à Weedon, que Dieu accorde un long et fécond sacerdoce.

* * *

L'exposition de Sherbrooke et la pose de la première pierre du nouveau Palais de Justice ont amené beaucoup de visiteurs dans notre ville, vers la fin d'août. Le nouveau Palais se construit rapidement. Les administrateurs de la *justice humaine* auront un local plein de soleil et de lumière, bien central, d'accès facile et d'aspect imposant. Tout cela est fort convenable, digne de Sherbrooke et assurément pour le mieux.

* * *

Ce n'est pas une mince affaire que d'administrer la justice sur la terre. Combien croient être justes qui ne le sont guère ! Jamais on ne comprendra trop jusqu'où, sans laisser périmer les droits, il est sage et humain d'être tolérants pour les personnes.

On rapporte un très beau mot de M. Redmond, le chef des parlementaires irlandais, actuellement en tournée d'Amérique. Comme il parlait en public à New York, il vint à faire allusion aux *orangistes* : « Il faut les exterminer », cria quelqu'un. « Non pas, fit-il, il convient plutôt de les éclairer ». C'est magnifique.

Je pourrais bien clore sur ce mot qui, pour un chrétien éclairé, contient tout un programme : *charité*.

* * *

La charité est faite tout ensemble d'affection et de dignité. Elle s'appuie sur l'amour de Dieu pour s'étendre ensuite, de par les liens du sang et ceux des groupements humains, sur tous les membres de la nombreuse postérité d'Adam. Mais elle doit s'arrêter là, je veux dire à ceux qui sont à l'image de Dieu et furent les rachetés du Christ.

Je l'isais, l'autre soir, une page intéressante, due à la plume d'un médecin instruit, où il était question des dangers, au point de vue hygiénique, de l'affection trop vive pour n'être pas désordonnée que certains portent à leur caniche. Le docteur établit que le museau du cher animal est loin d'être inoffensif : il peut vous communiquer toutes sortes de microbes !

Ma foi, qu'on s'attache à cette bête fidèle qu'est un chien bien élevé, cela s'explique et ne paraît pas blâmable. Mais il y a en tout une juste limite. *Est modus in rebus*, disait Horace.

Aimons plutôt les pauvres. Ils en ont plus besoin et nous seront l'occasion de plus de mérites.

LE NOUVELLISTE SHEBROCKIEN.

29 septembre 1904.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 30 septembre 1904.

Mgr Georges-Elzéar Brochu, curé de Southbridge, Etats-Unis, décédé le 25 de ce mois, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, chanoine, *chancelier*.

RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

Mercredi, le 12 octobre, à la cathédrale

Les exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé diocésain se font, chaque deuxième mercredi du mois, à la cathédrale, dans la chapelle destinée aux mariages. Ils auront lieu cette semaine le 12, et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

Apostolat de la Prière

Intention générale pour le mois d'octobre 1904

Approuvée et bénie par Pie X

L'amour du travail

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que l'esprit de travail anime de plus en plus tous les chrétiens.

Résolution apostolique : Travailler davantage, utilement, et avec une intention toujours plus pure.

AUX PRIÈRES

Sœur Sainte-Catherine de Sienne, née Marie-Léocadie Bérubé, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Jean-Chrysostôme, née Mary Scully, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

Sœur Marie-Catherine, née Régina Cadoret, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.